Le 23 août 2023

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

11e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Téléc. : 514 289-2007
C. élec. :
turmel.simon@hydroquebec.com

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Place Victoria
800, rue du Square-Victoria
41 étage, bureau 4125
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : **Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2023-2032 du Distributeur – Phase 3**
Paiement de frais des intervenants – D-2023-093
Régie de l'énergie : R-4210-2022 – Phase 3
Notre dossier : LTG06986 ST

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité confirme le paiement de frais de participation dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2023-093 rendue par la Régie de l'énergie le 25 juillet 2023.

Intervenants et observateurs	Frais octroyés
ACER	8 022,67 $
AHQ-ARQ	11 742,00 $
AQPER	12 000,00 $
AQCIE-CIFQ	11 865,60 $
FCEI	9 764,40 $
FQM	3 071,98 $
ROEÉ	6 964,23 $
RNCREQ	12 000,00 $
RTRIEÉ	13 796,98 $
UPA	6 004,90 $
Total	**95 232,76 $**

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, AVOCAT
ST/gm
c.c. Intervenants